

## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DE L'EDnBISE** **DU 12/09/2025**

### **Présents :**

Michaël AUBERT, Myriam BERNAUDIN, Annie COLLIN (membre invité), Yoann COPARD, Olivier ETARD, Ivan Ignacio IGOR GAEZ, Manon LEFEVRE, Florence LEGENDRE, Imane MOUFFOK, Magalie LECOURTOIS, Frank LE FOLL, Vincent RICHARD (membre invité), Alain RINCÉ.

### **Excusés :**

François DAUPHIN (membre invité), Nathan GOUNEL.

### **ORDE DU JOUR :**

- 1- Gestion des demandes d'aide à la mobilité des doctorants (AAP2025-n°2)
- 2- Bilan des recrutements en doctorat (2025-2026)

#### **1- Gestion des demandes d'aide à la mobilité des doctorants (AAP2025-n°2)**

Le second appel à projet correspond normalement à des demandes d'aide pour des missions du second semestre de l'année civile. Cependant, comme l'an passé, nous avons invité les doctorants ayant effectué une mission au cours du premier semestre 2025 à déposer un dossier si cette mission n'a pas fait l'objet d'une demande dans le cadre du 1er appel à subvention 2025. Cette invitation a été faite en mentionnant que l'école doctorale apporterait prioritairement une aide pour les actions du 2nd semestre, puis, si notre budget le permet, évaluera les demandes concernant les actions du 1er semestre afin d'apporter une éventuelle aide de manière rétroactive.

32 demandes ont été reçues, parmi lesquelles 25 concernent des missions du second semestre 2025, 6 des missions du 1<sup>er</sup> semestre 2025 et 1 concerne une demande du 1<sup>er</sup> semestre 2026.

Alain Rincé effectue un bilan des dépenses de l'ED sur le budget 2025 et précise qu'après pré-examen des dossiers reçus, notre budget permettra la prise en compte des demandes concernant les actions du 1er semestre 2025 et même d'augmenter le montant des aides que nous pourrions apporter si nous utilisions les barèmes retenus les années précédentes.

Après présentation des différentes demandes, le conseil a voté à l'unanimité pour l'attribution d'une aide à 23 doctorants. Une demande n'a pas été retenue car elle concernait une mission prévue au premier semestre 2026 : le(la) doctorant(e) est invité(e) à reformuler sa demande au prochain appel à projet (AAP2026-n°1). Six demandes n'ont pas été retenues car le(la) doctorant(e) a déjà bénéficié d'une aide de l'ED pour le même type d'action. Finalement, deux demandes n'ont pas été retenues car elles concernaient un congrès national.

Le conseil a également opté pour une augmentation de 40% du montant des aides calculées sur la base de nos anciens barèmes, augmentation appliquée à l'ensemble des aides apportées en 2025 par l'ED.

Ainsi, sur l'ensemble des 2 appels à subvention de 2025, l'EDnBISE a apporté une aide à 44 doctorants pour un montant total de 24 094 €.

Le conseil valide l'attribution de ces aides à l'unanimité.

Le budget restant disponible après déduction de ces aides permet l'attribution d'une subvention à l'association Normandie-doc' en vue de participer au financement de l'organisation des JED2026 de l'EDnBISE et de permettre l'achat de jus de fruits et gâteaux secs pour l'organisation d'une pause lors des réunions de rentrée de l'ED. Il est ainsi proposé le versement d'une subvention de 6 000 € à cette association.

Le conseil à l'unanimité valide l'attribution de cette subvention.

La diminution du nombre de demandes d'aide à la mobilité des doctorants cette année va conduire l'école doctorale à ne pas dépenser la totalité du budget qui a été mis à sa disposition pour l'exercice 2025.

Il est convenu que les membres du bureau de l'ED évaluent les possibilités d'évolution des modalités d'attribution des aides à la mobilité des doctorants. La réévaluation du barème mis en place en 2023, la possibilité de réaliser une demande pour un type de mission pour lequel le(la) doctorant(e) a déjà été bénéficiaire d'une aide, l'inclusion des aides pour les congrès nationaux, font partie des pistes qui seront à étudier pour promouvoir la participation de nos doctorants. Le fruit de ce travail sera alors exposé aux membres du conseil en vue d'acter d'éventuels changements des modalités.

## **2- Bilan des recrutements en doctorat (2025-2026)**

Alain Rincé présente le bilan des recrutements des doctorants. A ce jour, nous recensons :

- 20 contrats CDE (Caen = 9, Le Havre = 1, Rouen = 10)
- 12 contrats Normandie Recherche 100% (Caen = 6, Le Havre = 1, Rouen = 5)
- 10 contrats Normandie Recherche 50% (Caen = 6, Le Havre = 0, Rouen = 4).
- 1 contrat au titre du handicap (Caen)

Il précise qu'environ une trentaine de candidats (salariés, bénéficiaires d'un contrat doctoral sur projet CaeSAR (Caen) ou Ingenium (Rouen), bénéficiaires d'un financement sur projet propre à l'unité de recherche...) ont déjà été répertoriés voire auditionnés.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Rincé', with a horizontal line drawn underneath.

Alain RINCE, Directeur de l'ED NBISE